

# LABELLISATION DES CLUBS

## LES CRITÈRES



### IMPORTANT

Pour obtenir les labels « Performance sociale » et « Performance sportive », chaque club doit remplir 10 critères communs obligatoires, puis des critères spécifiques à chaque label.

Tous les critères sont calculés à partir des chiffres et des projets de la saison n-1.

Il est tout à fait possible de candidater en même temps sur les deux labels.

#### CRITÈRES COMMUNS OBLIGATOIRES

- Le club doit avoir au moins 50 licenciés sur la saison n-1 en métropole, et 25 dans les territoires ultra-marins.
- Le club doit être affilié depuis au moins deux ans au sein de la FFBoxe (saison n-1 et n-2) et doit avoir sa cotisation de la saison en cours à jour.
- Le club doit proposer une pratique mixte, c'est-à-dire avoir des licenciés masculins et féminins au sein du club.
- Le club doit proposer au moins 3 séances de boxe par semaine.
- Le club doit avoir un éducateur qui dispose d'une carte professionnelle.
- Le club doit disposer d'un officiel BEA autre que l'entraîneur du club.
- Le club doit disposer d'au moins une licenciée juge-arbitre ou éducatrice ou dirigeante.
- Le club doit avoir effectué son Assemblée Générale au cours de la saison n-1 et déposé son PV d'AG sur l'espace E-licences.
- Le club doit avoir participé à l'Assemblée Générale de son Comité Régional au cours de la saison n-1.
- Le club doit proposer un projet associatif formalisé et le déposer sur l'espace E-licences.

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES AU LABEL PERFORMANCE SOCIALE

**En plus des critères communs, le club doit avoir mis en œuvre, durant la saison n-1, au moins un projet comprenant 12 séances minimum, ciblant un des publics ou 1 des thématiques suivants :**

- Le club a une convention avec l'une des structures spécialisées suivantes : PJJ, DAP, CFA, ANDSA, IME, ESAT, 1<sup>re</sup> Cordée, établissements scolaires.
- Le club met en place un projet en faveur de la féminisation (pratique et encadrement)
- Le club met en place un projet en direction de publics en situation de handicap (PSH)
- Le club met en place un projet dans un territoire carencé (QPV ou ZRR)
- Le club propose un programme lié au sport-santé et aux pathologies chroniques
- Le club propose un projet en milieu primaire, scolaire ou universitaire (ex. 30 min d'activité physique (APQ) et 2h de sport au collège)
- Le club met en place un projet d'insertion sociale ou professionnelle (PIC, Clubs Engagés)
- Le club met en place un projet de prévention contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles
- Le club met en place un projet de prévention contre les comportements déviants (dopage, addiction...)
- Le club met en place un projet de sensibilisation contre toutes les formes de discriminations et pour le mieux-vivre ensemble
- Le club met en place un projet de promotion des valeurs républicaines et citoyennes (laïcité, développement durable, valeurs de la république)

**Un seul projet validé dans une des thématiques ci-dessus suffit pour obtenir le label.**

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES AU LABEL PERFORMANCE SPORTIVE

**Le club peut remplir le critère de performance sportive de trois manières différentes : option A, option B et option C. Il suffit de valider une seule des trois options pour obtenir le label « Performance sportive ».**

### **Option A – Respect obligatoire de ces 4 critères sportifs**

- Au moins 40% des licenciés ont un gant de couleur (G2C) sur la saison n-1.
- Le club participe à au moins une action de détection et de perfectionnement proposée par les équipes techniques régionales (ETR), sauf en cas de non-organisation d'actions par le comité régional.
- Le club a eu au minimum deux sélectionnés à une ou plusieurs des compétitions nationales suivantes lors de la saison n-1 : CFA Junior ou Senior, Coupe de France et Critérium national amateur Cadet.
- Le club a obtenu au moins 2 médailles à une ou plusieurs des compétitions nationales suivantes lors de la saison n-1 : CFA Junior ou Senior, Coupe de France et Critérium national amateur Cadet.

### **Option B – Haut niveau national**

- Le club compte au moins un sportif intégré dans un pôle de Haut Niveau (INSEP et Pôle Nancy) lors de la saison n-1.

### **Option C – Haut niveau international**

- Le club compte au moins un sportif en équipe de France sélectionné à plusieurs compétitions internationales au cours de la saison n-1.